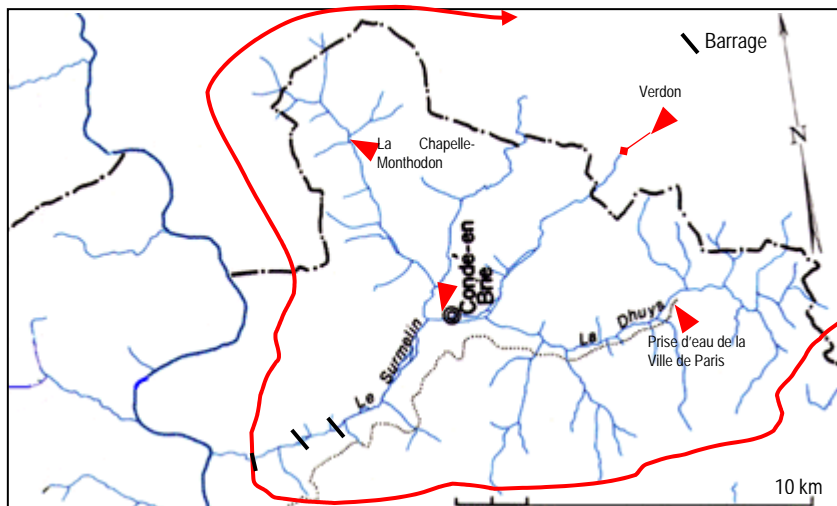


Le Surmelin (H53.03 SP)



Caractéristiques

Limite amont : Ouvert sur le département de la Marne

Limite aval : Pont de la route de Mézy à Moulin (limite de première catégorie)

Affluents : Tous ses affluents dans le contexte

Statut foncier : Non domanial

Longueur et surface en eau :

<i>Cours principal</i>	15,2 km	9,6 ha
<i>Contexte</i>	85,8 km	17,7 ha

Peuplement

Domaine : **Salmonicole**

Espèce repère : **Truite fario**

État : **Perturbé**

Principales espèces présentes :
CHA, TRF (+VAI, LOF)

Halieutisme

Classement : Première catégorie

AAPPMA : De Crézancy et de Condé-en-Brie

Effectifs AAPPMA : 143

Potentialités et état du contexte – Seuil d'Efficacité Technique (SET)

<i>Traites capturables potentielles</i> 5400 TRFc	<i>Traites capturables présentes</i> 2800 TRFc	<i>Déficit en traites capturables</i> 2600 TRFc	<i>Saturation</i> 50%	<i>État</i> perturbé	SET 1100 TRFc
--	---	--	--------------------------	-------------------------	-------------------------

Facteurs limitants des populations piscicoles – déficits engendrés

Facteurs limitants	Impacts	
	<i>déficit de capacité d'accueil</i>	<i>déficit de capacité de production</i>
	traites capturables	traites capturables
prise d'eau de la Ville de Paris (la Dhuy)	640 TRFc	1600 TRFc
rejets des communes (Condé-en-Brie, la Chapelle-Monthodon et Verdon)	800 TRFc	700 TRFc
manque d'entretien du ru de Saint-Agnan et de la Verdonnelle	120 TRFc	150 TRFc
Le contexte manque surtout de zones de reproduction		

Gestion patrimoniale : *différée*

Le Surmelin (H53.03 SP)

Modules d'Actions Cohérentes - MAC

MAC 4 : restauration de la Dhuis et du ru de Saint-Agnan

Action : 1° Restaurer le débit de la Dhuis en aval de la prise d'eau de la ville de Paris ;
2° Nettoyer l'aval de la Dhuis ;
3° Améliorer la qualité des rejets de la commune La Chapelle-Monthodon dans le ru de Saint-Agnan.

Efficacité et coût :

<i>MAC</i>	Gain en truites capturables 1400 TRFc	Population totale prévue 4200 TRFc	Saturation prévue 80%	Etat prévu conforme	Coût global plus de 90 000 F TTC
------------	--	---------------------------------------	--------------------------	------------------------	-------------------------------------

note : le coût indiqué est celui du nettoyage du cours d'eau.

MAC 5 : restauration du ru de Saint-Agnan et de la Verdonnelle

Action : 1° Améliorer la qualité des rejets de la commune La Chapelle-Monthodon dans le ru de Saint-Agnan ;
2° Améliorer la qualité des rejets de la commune de Verdon (51) dans la Verdonnelle ;
3° Nettoyer l'aval de la Verdonnelle.

Efficacité et coût :

<i>MAC</i>	Gain en truites capturables 1300 TRFc	Population totale prévue 4000 TRFc	Saturation prévue 75%	Etat prévu perturbé	Coût global plus de 200 000 F TTC
------------	--	---------------------------------------	--------------------------	------------------------	--------------------------------------

note : le coût indiqué est celui du nettoyage du cours d'eau.